



Lettre du Maire d'Avril 2021

Tant attendu après ces longs mois d'hiver l'arrivée d'un printemps ensoleillé s'accompagne d'un grand retour aux jardins, des premiers bruits de tondeuse, de jolies fleuraisons sur les prunus et les aubépines qui semblent parer nos haies de manteaux neigeux. Mais le mois d'avril est un mois capricieux, versatile, connu pour souffler le chaud et le froid. Las, les chaleurs éphémères se sont envolées... Espérons que le retour de la froidure associé à une vaccination de masse endiguera la propagation de ce fichu virus qui empoisonne nos vies.

La covid s'est invitée à la mairie.

Du jamais vu de mémoire de Merrisiens : la mairie fermée pendant sept jours pour un cas de covid confirmé, les secrétaires et trois élus confinés. Cependant grâce aux efforts supplémentaires consentis par les agents municipaux le fonctionnement des écoles, de la garderie et de la cantine n'a pas été affecté.

Effets collatéraux la lettre du maire sera distribuée avec retard !

Quid de la vaccination du public prioritaire à Merris.

Sur 66 Merrisiens de plus de 75 ans, la plupart des aînés sont vaccinés ou ont reçu une première injection.

Les personnes qui seraient encore en attente d'un rendez-vous au centre de vaccination d'Hazebrouck (Espace Flandre) sont invitées à se faire connaître en mairie.

Espérons que l'annonce par le Président, d'une arrivée massive de vaccins, permettra de passer à la vitesse supérieure. Je vous rappelle que vaccinés ou non il convient de porter un masque lors de vos déplacements.

Travaux dans la commune.

- La rénovation complète de l'église Saint Laurent est terminée. La réception des travaux aura lieu le 13 avril 2021. Ainsi s'achèvent plusieurs années de travaux colossaux et lourds financièrement, mais l'édifice est sécurisé et sa cure de jouvence réussie.

- Les aires d'accueil pour l'implantation des nouveaux jeux sont réalisées. | Je fais pression sur l'entreprise pour qu'ils soient installés pour les vacances de Pâques. J'espère que ces équipements feront la joie de vos enfants. Je fais aussi le pari de la confiance : à proximité de la table de ping-pong, en libre service, des raquettes et des balles seront à disposition dans un coffre. Elles y seront rangées après usage.

- Travaux sur la RD69 : Vers le 15 avril le département rénovera la Breenack Straete de la rue de Bailleul au passage à niveau. Les parties dégradées seront traitées avant l'application d'un coulis.

- Au lotissement du Moulin :

Le coffret électrique qui était implanté à l'entrée du piétonnier rue du Moulin est enfin déplacé.

- Les logements sociaux : LOGIFIM, l'ASRL et la Municipalité jouent la carte de l'inclusion des personnes présentant un handicap. Deux T2/4 et deux T3/8 seront dévolus aux résidents les plus autonomes de l'Internat Familial. LOGIFIM prévoit de livrer les appartements le 1^{er} octobre 2021. Les

personnes répondant aux conditions de ressources sont invitées à se manifester auprès du bailleur social à l'adresse suivante ; LOGIFIM, 187 boulevard Faidherbe à ARMENTIERES. TEL : 0320440950.

- Enfin le mois d'avril marquera la finition des allées du parc, de l'engazonnement, la pose du pont sur le bassin paysager, le marquage de l'arborétum, l'implantation d'une ruche et d'un hôtel à insectes.

Autres informations.

- A ce jour les élections départementales et régionales sont fixées aux dimanches 13 juin et 20 juin. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être faites jusqu'au vendredi 7 mai.

- La CCFI reconduit ses aides pour l'achat d'un vélo traditionnel ou électrique. Pour tout renseignement contacter le service mobilité au 03 74 54 00 70 ou votre mairie.

- Le feuilleton de la RN42 n'en est pas à son épilogue ! C'est décidé. C'est le tracé historique qui contournera Renescure. Le programme de démarrage des travaux tant pour ce tronçon que pour la liaison Strazeele /A25 dépend du bouclage financier de l'opération. Les seuls 6 kms qui contournent Renescure, dont 4 échangeurs et 2 ronds points, sont estimés à 100 millions d'euros ! Le département a sollicité la CCFI à hauteur de 10 millions ! Le conseil des maires réuni le 23 mars s'est opposé à cette participation, d'une part les départementales et les nationales ne sont pas de ses compétences, d'autre part cette somme est l'équivalent de deux années complètes d'entretien de nos voies communales...

Un maire en colère.

A l'instar des saisons de nos journaux télévisés l'étang des quatre fils Aymon de Méteren nous réservera t-il une nouvelle série ? (Un bassin qui je le rappelle a pour but de protéger des inondations notre village et quelques autres mais qui en s'ensasant au fil du temps ne remplit plus cette fonction.)

Quelle est ma surprise d'apprendre les critiques de citoyens et celles de Mme la députée de Temmerman, via l'enquête publique, sur le réaménagement de ce bassin de rétention de crues considéré comme pas assez écologique.

Or ce réaménagement qui fait l'objet d'études approfondies depuis 2017 menées par l'USAN, le SYMSAGEL, la DDTM59, les communes de Méteren, de Bailleul, de Merris, du Doulieu, la CCFI, l'association La Tanche Metterenoise.... a largement pris en compte la biodiversité ainsi que la partie loisirs, par exemple, le maintien en eau toute l'année d'une partie de l'étang pour la faune et l'activité pêche.

A contrario, peu de propositions sensées de ces contestataires sur les effets désastreux tant humain qu'économique, des inondations de 1999, 2000, 2005, 2016. Des contestataires, qui dans leur grande majorité, émettent un avis en méconnaissance du dossier.

Je vous souhaite bon courage pour les quatre semaines qui s'annoncent encore bien difficiles. N'hésitez pas à vous faire vacciner, le prix à payer sans doute, pour espérer profiter pleinement des vacances d'été.

Cordialement, le 6 avril 2021.

Votre maire, Yves Delfolie

